



HAL
open science

Des "mots farouches pour la poésie"? Corneille et le lexique français

Claire Fourquet-Gracieux

► **To cite this version:**

Claire Fourquet-Gracieux. Des "mots farouches pour la poésie"? Corneille et le lexique français. Delphine Reguig; Guillaume Peureux. Les poètes et la langue française, de Malherbe à Boileau, Narr, 2023, Biblio 17. hal-04050959

HAL Id: hal-04050959

<https://hal.science/hal-04050959v1>

Submitted on 9 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Des « mots farouches pour la poésie » ? Corneille et le lexique français

Claire FOURQUET-GRACIEUX

UPEC/UR L.I.S.

Les années 1650-1660 sont celles du retour sur soi pour Corneille, à l'occasion non seulement de la publication de son *Théâtre complet* mais aussi de son entreprise de traduction de *l'Imitatio Christi*. Ce texte de maturité, à première vue mineur dans l'œuvre du dramaturge, mais qui connut un grand succès, joue un rôle méta-poétique aux yeux de plusieurs critiques : « au moins se retrouve-t-il face à des problèmes de la création littéraire qu'il peut circonscrire et résoudre, alors que tout le reste lui échappe¹ », affirme ainsi Alain Niderst. Des ponts peuvent d'ailleurs être faits entre les seuils des poèmes dramatiques et ceux des vers de dévotion cornéliens : en particulier, la question métrique, abordée en 1651 dans la préface d'*Andromède* en réponse à l'abbé d'Aubignac, est de nouveau posée en 1665 dans l'édition complète de *l'Imitation de Jésus-Christ*. L'activité de traduction met au jour la place que Corneille accorde à l'*elocutio*. Outre l'intérêt porté à la métrique, c'est surtout la question du vocabulaire qui hante les discours d'escorte de *L'Imitation*, d'un bout à l'autre de cette entreprise de publication qui a duré quatorze ans, entre 1651 et 1665.

Prenons le temps de retracer les étapes de cette publication spirituelle. En 1651, Corneille publie sa traduction des vingt premiers chapitres du livre I ; en 1652, celle des cinq derniers chapitres du livre I et celle de la moitié du livre II composé de 12 chapitres ; en 1653, il offre au public les livres I et II au complet, avec ou sans latin, et en plusieurs formats, selon les destinataires et les usages. En 1654, les trente premiers chapitres du livre III (qui en compte 59) sont publiés.

1 Alain Niderst, *Pierre Corneille*, Paris, Fayard, 2006, p. 180. Voir aussi André Stegmann introduisant *L'Imitation de Jésus-Christ* de Corneille : « L'esprit de son théâtre s'accorde avec une partie essentielle de cette œuvre, au premier abord si différente » (Pierre Corneille, *L'Imitation de Jésus-Christ*, dans *Œuvres complètes*, André Stegmann éd., Paris, Seuil, 1963, p. 905-1046, ici p. 905).

En 1656, il publie la fin du livre III et tout le livre IV, mais surtout infléchit la présentation en ajoutant l'adjectif *paraphrasée*, qui relie cette traduction à l'autre paraphrase à succès du siècle, la paraphrase des Psaumes d'Antoine Godeau, évêque de Vence et de Grasse. Enfin, en 1665, la paraphrase en vers français des quatre livres de *L'Imitation* faite par Corneille devient accessible dans son intégralité.

Avec la première de ces étapes de publication, est inaugurée la mise en vers français de *L'Imitation de Jésus-Christ*. Corneille en est conscient et veut que son lecteur prenne également conscience de son caractère pionnier, lorsqu'il évoque le seul précédent des vers latins de Thomas Mesler à la fin des années 1640. L'initiative de Corneille sera suivie de plusieurs publications en vers français, d'Antoine Tixier en 1653, puis de Jean Desmarets de Saint-Sorlin en 1654², mais aucune ne connaîtra autant de succès. La prose est davantage utilisée pour mettre en français le texte de dévotion³ et continue de dominer, après la publication cornélienne, avec, comme productions les plus remarquées, celle de Sacy⁴ et, bien plus tard, celle de Lammenais (ou La Mennais) au XIX^e siècle⁵.

Si Corneille apparaît précurseur dans le domaine de la paraphrase en vers du livre de dévotion, plusieurs facteurs amènent à rapprocher sa publication de la paraphrase en vers des Psaumes par Antoine Godeau⁶. Du point de vue de la réception, toutes deux concourent le succès, entre rééditions et contrefaçons⁷ ;

2 Antoine Tixier, *L'Imitation de Jésus-Christ, traduite en vers*, Paris, N. Deveaux, 1653. Et Jean Desmarets de Saint-Sorlin, *L'Imitation de Jésus-Christ traduite en vers* [1654], Paris, É. Loyson, 1662.

3 Michel de Marillac, *IV Livres de l'Imitation de Jesus-Christ, qu'aucuns attribuent à Jessen, d'autres à Gerson, & d'autres à Thomas a Kempis, fidèlement traduits*, Paris, R. Thierry, 1621. Voir aussi Antoine Vivien, *III Livres de L'Imitation de Jésus Christ*, Paris, C. I. Calleville, 1639 ; Philippe Chifflet, *L'Imitation de Jésus Christ, par Thomas a Kempis chanoine régulier, Traduite exactement du Latin en François*, 3^e édition revue, Anvers, Officine Plantin, 1645.

4 Lemaître de Sacy, 1662. René de Voyer d'Argenson, *Nouvelle Traduction de l'Imitation de Jésus-Christ notre Seigneur. Divisé en quatre livres, composés par Thomas a Kempis chanoine régulier*, Paris, J. II Guignard, 1664 (l'approbation date de 1650).

5 Félicité de La Mennais, *L'Imitation de Jésus-Christ*, Paris, Librairie classique élémentaire, 1824.

6 Antoine Godeau, *Paraphrase des Pseaumes de David*, Paris, Vve A. Camusat et P. Le Petit, 1648. Sur cet auteur, voir *Antoine Godeau : 1605-1672, de la galanterie à la sainteté*, éd. Yves Giraud, Paris, Klincksieck, 1975.

7 Pour l'histoire éditoriale du texte de Corneille, voir Martine Delaveau et Yann Sordet dir., *Édition et diffusion de l'Imitation de Jésus-Christ (1470-1800)*, Paris, BnF- Bibliothèque Mazarine-Bibliothèque Sainte-Geneviève, 2012. Quant à l'histoire éditoriale d'Antoine Godeau, je me permets de renvoyer à mes recherches doctorales, *Les Jeux de l'Esprit. Tourner les Psaumes en français (1650-1715)*, Paris, Classiques Garnier, 2020.

toutes deux servirent de modèles pour illustrer différents types de stances, dans les traités de versification de Lancelot et de Mourgues⁸ ; enfin, aucune des deux ne donna prise à un déchaînement critique, à la différence de la traduction en prose de Sacy dont les néologismes tels que *hautesse* ou les dérivés en *-ment* ont été critiqués en particulier par Bouhours entre 1671 et 1693⁹. Côté poétique, leur geste est proche : toutes deux sont des paraphrases, en vers, contemporaines l'une de l'autre. Dans le sillage de Godeau, Corneille fait partie des tenants de l'adaptation plus que de la traduction fidèle et revendique d'emblée une « raisonnable médiocrité¹⁰ » pour traduire la simplicité du texte médiéval. Cependant, la comparaison entre la paraphrase du livre vétérotestamentaire des Psaumes et celle du livre de spiritualité médiéval s'arrête là en raison du statut différent du texte de départ : Corneille présente de manière immanente le style de *L'Imitation*, là où Godeau à propos des Psaumes, mais aussi, concernant le texte de dévotion, Sacy et Desmarets, mettent l'accent sur la dimension transcendante du style de leur texte de départ¹¹. Corneille déconsidère son original médiéval, en pointe les défauts, ce qui lui laisse une grande liberté de manœuvre dans son adaptation, mais le laisse aussi sans argument d'autorité pour justifier les faiblesses du texte d'arrivée.

8 Claude Lancelot, « Brève instruction sur les regles de la poésie française », dans *Quatre Traitez de poésies, latines, française, italienne, et espagnole*, Paris, P. Le Petit, 1663 ; Michel Mourgues, *Traité de la poésie française, Nouvelle édition*, Paris, G. de Luynes, 1685.

9 Giovanna Malquori Fondi, « Le Père Bouhours juge de l'*Imitation de Jésus-Christ* traduite par Louis-Isaac Le Maître de Sacy », *Teorie e pratiche della traduzione nell'ambito del movimento Port-Royaliste*, Jean-Robert Armogathe, Roger Zuber, Luigi de Nardis et alii, éd., Pisa, ETS, 1998, p. 159-183.

10 Corneille, *L'Imitation de Jésus-Christ*, préface de 1651, p. 906. Pour des raisons pratiques, notre texte de référence est tiré de l'édition en français à l'orthographe modernisée, d'A. Stegmann. Un travail de comparaison des leçons reste à faire pour affiner la chronologie et la validité temporelle des analyses.

11 « Il ne faut [...] pas s'estonner si la copie ressemble à l'original, & si l'elocution, dans ma Paraphrase, n'est pas également forte, ou agreable » (Godeau, *op. cit.*, 1648, préface, f° e iij r°). C'est le style du saint Esprit, que de couper souvent le sens en semant sa doctrine. [...] Ces préceptes sont presque tous composez de citations de l'Evangile & des autres livres sacrez, pour lesquels on doit avoir tant de respect, que l'on n'oseroit quitter leurs termes propres & divins, pour en chercher d'autres qui sembleroient plus elegans » (Desmarets de Saint-Sorlin 1662, avertissement) ; « Cette simplicité et cette rudesse du langage, qui ne déplaira jamais aux personnes pieuses, n'est que dans les termes seuls, & non dans les choses ; & que si en le traduisant, on exprime sa pensée avec les mots simples & propres de notre langue, on trouvera que son style est en soi très agreable, étant court, vif, solide, & plein de sentences, et en diverses endroits même si fort, si touchant et si élevé qu'il égale la hautesse et la magnificence des ouvrages des SS. Pères » (Isaac-Louis Lemaître de Sacy, *De L'Imitation de Jésus-Christ. Traduction nouvelle, par le sieur de Beuil, prieur de Saint Val*, Paris, Ch. Savreux, 1662).

Si la paraphrase en vers de *L'Imitation* par Corneille s'apparente formellement, entre *amplifications* et *stances polymétriques*, à celle qu'a produite pour les Psaumes le sympathisant de Port-Royal, Antoine Godeau, Tony Gheeraert l'oppose idéologiquement au goût de Sacy¹².

Certes, Corneille, plus encore d'ailleurs que Godeau, revendique le style fleuri, et cherche à améliorer le texte médiéval dont la simplicité confine au défaut. Ce faisant, la justification linguistique et stylistique que le poète propose est tout sauf mondaine. Se présentant comme un lecteur critique de *l'Imitatio Christi*, Corneille est le seul de ses contemporains traducteurs à faire longuement état du problème lexical et à prendre des exemples à l'appui. Deux réflexions lexicales ressortent, celle de l'impossible synonymie et celle de la non-poéticité du texte, et se trouvent reliées à des caractéristiques stylistiques du livre dévot : l'absence de continuité et la redite. C'est en particulier à l'idée de répétition que sont associées les réflexions lexicales. Nous souhaiterions donc poser la question de la singularité de la pensée linguistique de Corneille, reconduite en partie d'une édition de *l'Imitation* à l'autre.

Corneille face à la crise des mots consacrés

L'analyse documentée de Charles Marty-Laveaux entretient l'idée selon laquelle Corneille a tout le temps été ouvert à la langue française, que ce soit dans ses

12 « La prose terne du moine médiéval ne satisfait pas Corneille, qui se croit tenu de multiplier les images ("douce amorce"), d'interpoler des commentaires, d'user des accumulations et des répétitions, en un mot de recourir à toutes les ressources de la *copia*, pour rendre son auteur présentable au public. Ces amplifications inutiles, ces stances hétérométriques affectées, et d'une façon générale l'arsenal d'une poésie toute païenne devait répugner à Sacy [...]. La bruyante traduction de Corneille, en défigurant et en édulcorant par les ornements de sa versification l'esprit même de l'original latin, ressemble à ces "reines de villages" dont parle Pascal, poèmes décoratifs qui peuvent faire rire s'ils se contentent de traiter de sujets profanes, mais suscitent l'indignation d'un vrai chrétien s'ils se mêlent de choses sacrées », Tony Gheeraert, « Sacy traducteur de *L'Imitation de Jésus-Christ* : du "barbare" au français », *Accès aux textes médiévaux de la fin du Moyen Âge au XVIII^e siècle*, Claudine Poulouin et Michèle Guéret-Laferté, éd., Paris, Champion, 2012, p. 267-292.

poèmes dramatiques¹³ ou dans sa production religieuse, mais aussi que Corneille « regrette d'être obligé de renoncer à certaines expressions consacrées¹⁴ ».

Faudrait-il conclure à une évolution chronologique, selon laquelle Corneille se serait rapproché des puristes¹⁵ dans les années 1650-1660, années pendant lesquelles les préfaces de son *Imitation* sont hantées par les « mots farouches à la poésie », en lesquels pourraient se reconnaître les expressions consacrées, en crise au même moment ?

Les mots consacrés, ces termes qui renvoyaient au départ à des réalités profanes avant de voir leur référence et leur sens se spécialiser dans le domaine sacré, perdent de leur force en cette deuxième partie du siècle. La solution de Port-Royal, favorable à une transparence du signe et à une lecture de la Bible pour tous, correspond à un point d'aboutissement du purisme : elle consiste à remplacer les lexies consacrées par d'autres termes français, par exemple *élévation de la sainte croix* par *exaltation de la sainte croix*. Prônant une position moins radicale, et en particulier le principe du bon usage, les jésuites, et Saint Romain avant Bouhours, se sont indignés contre cette pratique qu'ils jugeaient opaque car néologique et coupée de toute tradition¹⁶.

Corneille ne reprend pas la solution port-royaliste ; il s'oppose même au fondement de cette proposition : en effet, à la différence des jansénistes mus par le souci de vulgarisation, le dramaturge est habité par un élitisme qui le rend favorable au vocabulaire spécialisé et hostile aux mots « grossiers¹⁷ ». Tandis que

13 « À l'expression la plus étendue [Corneille] préfère presque toujours le mot particulier, parfois même le terme technique [...], il met à profit le trésor immense des vocabulaires spéciaux. [...] Les mots qui embarrassent notre prose viennent se placer naturellement dans ses vers », Charles Marty-Laveaux, *De La langue de Corneille*, Paris, Hachette et C^e, 1861, préface, p. 2.

14 *Ibid.*, p. v. « Notre poète transporte ces mêmes expressions dans ses tragédies chrétiennes. Théodore, par exemple, n'hésite pas à dire : "/Je saurai conserver, d'une âme résolue, /À l'époux sans *macule* une épouse *impollue* (III, 1) "/Et ces mots ont donné lieu à de bien injustes moqueries, sans doute parce qu'on ne s'est pas rendu compte du rapport intime qui existe entre le style et le sujet » (*ibid.*, p. 7).

15 Rappelons la réflexion de Racine en 1662 qui prend ses distances vis-à-vis de ce purisme ambiant, assignable à « notre langue » selon lui : « Ces mots de veaux et de vaches ne sont point choquants dans le grec, comme ils le sont en notre langue, qui ne veut presque rien souffrir et qui ne souffrirait pas qu'on fit des églogues de vachers, comme Théocrite, ni qu'on parlât du porcher d'Ulysse comme d'un personnage héroïque ; mais ces délicatesses sont de véritables faiblesses » (« Remarques sur l'Odyssée », dans Jean Racine, *Œuvres complètes, II Prose*, éd. R. Picard, Paris, Gallimard, 1966, p. 804).

16 Voir Fourquet-Gracieux, *Les Jeux de l'Esprit*, chapitre « Traduire la langue de l'écriture », p. 361-424, en particulier p. 403-409 ; François de Saint Romain, *Le Calendrier des Heures surnommées à la janséniste*, Paris, s. l., 1650.

17 Corneille, *L'Imitation*, préface de 1651, p. 906.

Port-Royal cherche à redonner du sens aux expressions consacrées en proposant des équivalents français courants à des termes latinisants, comme *visite* pour remplacer *visitation* dans les *Heures de Port-Royal*, Corneille souhaite garder un caractère de rareté pour rendre de la grandeur aux expressions consacrées. Mais s'il ne cherche pas à estomper l'étrangeté, comment expliquer la réserve que relaie Marty-Laveaux d'un Corneille qui « regrette d'être obligé de renoncer à certaines expressions consacrées » ?

Il devient nécessaire de délimiter ce dont parle Corneille lorsqu'il s'engage sur la voie du lexique. Parmi les mots qui lui posent problème, il donne d'abord l'exemple de *consolation*, auquel il ajoute en 1653 « ceux de *tribulation*, *contemplation*, *humiliation*¹⁸ », avant de déplorer en 1665, au moment de publier le dernier livre de *L'Imitation*, d'autres types de mots sur les plans morphologique et thématique, *communier* et *dire la messe*.

Ce sont des termes qui n'ont pas un assez beau son dans nos vers pour soutenir la dignité de ce qu'ils signifient : la sainteté de notre religion les a consacrés, mais, en quelque vénération qu'elle les ait mis, ils sont devenus populaires à force d'être dans la bouche de tout le monde¹⁹.

Certains de ces mots, tels que *tribulation*, sont fortement marqués de théologie à tel point qu'ils peuvent être rangés dans la catégorie des mots spécialisés. En les refusant, Corneille aurait-il épousé les préoccupations puristes qui excluent de nombreuses catégories de lexies du domaine poétique et les latinismes trop marqués ? Il est du moins frappant de voir que la première liste de mots proposée par Corneille correspond à des emprunts au latin en *-tion* et que tous les mots recensés par les préfaces soient des mots longs.

Termes théologiques et mots consacrés

Concernant les termes spécialisés, d'autres mots en *-tion* que ceux que mentionne Corneille dans ses préfaces et qui sont autant voire plus marqués de théologie ou de spiritualité que ces derniers, tels *tentatio* et *componctio*, trouvent leur pendant spécialisé dans la paraphrase de Corneille²⁰, de sorte que la piste du purisme hostile aux termes techniques ne semble pas tenable. Corneille apprécie tellement les lexies spécialisées dans le domaine théologique ou dévot qu'il en introduit : il préfère le substantif *fraction* dans « la fraction de ce pain qu'il nous

18 *Ibid.*, préface de 1653, p. 908.

19 *Ibid.*, préface de 1665, p. 910.

20 *Ibid.*, « tentation » III, 57, p. 1020 et « componction » III, 43, p. 1001.

donne » au participe passé un peu moins théologique et un peu plus consacré que serait *pain rompu*, ou file la métaphore eucharistique avec l'amplification de « calice amer », là où Desmarets l'interrompt.

L'on pourrait aussi penser que la réserve de Corneille porte sur les termes en *-tion* voire sur les termes longs, et épouserait alors l'air du temps : Guillaume Colletet se faisait réticent aux mots longs, estimant que « *perpetuellement*, ainsi que tous les autres de cette mesure, qui occupent la moitié d'un Vers Alexandrin, sont beaucoup desagreceables²¹ » ; Pierre Richelet jugeait quant à lui que « les mots en *-tion*, qui ont plus de trois, ou quatre sillabes, comme *abomination*, & autres pareils, languissent dans le Vers, & il faut les employer le moins qu'on peut²² ». Mais Corneille n'est décidément pas classique dans sa manière d'utiliser les mots en *-tion* et les mots longs : il les valorise, de sorte que la piste morphologique n'est pas non plus tenable. Ne serait-ce qu'en termes de chiffres absolus, les mots en *-tion* sont plus fréquents dans son *Imitation* (44 mots dans les seuls livres I et II) que dans ses poèmes dramatiques (41 mots en *-tion* en tout) et restent plus fréquents dans son théâtre qu'ils ne le seront dans le théâtre de Racine (17 mots en *-tion*). Non seulement Corneille ne supprime pas les mots en *-tion* qui sentent le latin, mais il les met en valeur par leur place dans le vers et par le contraste volumétrique qu'il produit entre ces mots et leur cotexte. Sur les 44 mots en *-tion*, 80,2 % se trouvent aux bornes métriques (et parmi ces cas de bornage métrique, il s'agit de placement à la rime presque 3 fois sur 4, c'est-à-dire à 72,4%). Les mots les plus fréquents sont : *action* (21 occurrences), *affections* (14), *consolation* (17), *tentation* (17), *tribulations* (7) et *dévotion* (7). Par ailleurs, le poète valorise ces mots ou d'autres termes spécialisés tout aussi polysyllabiques (en *-ité* par exemple), et plus généralement les termes longs, en les détachant du reste du vers. Prenons l'exemple du chapitre 13 du premier livre, où les mots spécialisés ou consacrés *concupiscentia*, *tribulatione*, *patientiam* et *tribulatione* complètent le tableau du texte *farouche pour la poésie* qu'ébauche la répétition du mot consacré *tentatio* amplifié par son dérivé verbal :

3. *Non est homo securus a tentationibus totaliter, quamdiu vixerit : quia in nobis est unde tentamur, ex quo in concupiscentia nati sumus. Una tentatione seu tribulatione recedente, alia supervenit, & semper aliquid ad patiendum habebimus : nam bonum felicitatis nostræ perdidimus. Multi quærunct tentationes fugere, & gravius*

21 Guillaume Colletet, *Le Parnasse François ou l'Escole des Muses*, Paris, Ch. de Sercy, 1664, p. 38.

22 Pierre Richelet, *La Versification Française ou l'art de bien faire et de bien tourner les vers*, Paris, É. Loyson, 1671, p. 119.

*incidunt in eas. Per solam fugam non possumus vincere, sed per **patientiam** & veram **humilitatem**, omnibus hostibus efficimur fortiores²³.*

Corneille ne garde qu'une fois le mot de quatre syllabes *tentation* pour le reprendre par le pronom personnel dans les cinq vers qui suivent, mais ne supprime aucunement les mots théologiques polysyllabiques :

[...] Et la **tentation** qui les a captivés
 Les mène triomphante entre les réprouvés.
 Elle va partout, à toute heure ;
 Elle nous suit dans le désert ;
 Le cloître le plus saint lui laisse l'accès ouvert
 Dans sa plus secrète demeure.
 Esclaves de nos passions
 Et nés dans la **concupiscence**,
 Le moment de notre naissance
 Nous livre aux **tribulations**,
 Et nous portons en nous l'inépuisable source
 D'où prennent tous nos maux leur éternelle course.

Vainquons celle qui vient s'offrir,
 Soudain une autre lui succède ;
 Notre premier repos est perdu sans remède,
 Nous avons toujours à souffrir :
 Le grand soin dont on les évite
 Souvent y plonge plus avant ;
 Tel qui les craint court au-devant,
 Tel qui les fuit s'y précipite ;
 Et l'on ne vient à bout de leur **malignité**
 Que par la **patience** et par l'**humilité**.
 C'est par elles qu'on a la force
 De vaincre de tels ennemis²⁴.

Plus précisément, le poète est sensible à la longueur relative des mots, aux effets volumétriques, il tire profit du contraste entre le monosyllabe *nés* et le polysyllabe *concupiscence*, dans le GN *l'inépuisable source* où cinq syllabes sont suivies d'une seule syllabe, ou dans *l'éternelle course*. Les polysyllabes sont souvent placés non seulement en fin de vers, mais aussi en fin de phrase,

23 *De Imitatione Christi libri IV*, éd. H. Rosweyde [1640], p. 39.

24 Corneille, *L'Imitation*, p. 921.

avec *malignité* :: *humilité*, au bénéfice d'un effet de clausule. Corneille continue donc à rester accueillant aux termes « étranges », pour reprendre le terme de Marty-Laveaux, c'est-à-dire aux mots spécialisés.

En fait, ce ne sont pas les mots en *-tion* ou longs qui l'embarrassent : ces lexies se différencient des « mots grossiers » de son texte-source qu'il signale dans sa préface de 1651, puis en 1652, mais aussi « des mots si farouches pour la poésie [qu'il est] contraint d'en mettre d'autres qui n'y répondent pas si parfaitement [qu'il souhaiterait], et n'en sauraient exprimer toute la force²⁵ ». Les termes consacrés ne sont pas les mots spécialisés de la théologie ou de la dévotion ; ils recouvrent surtout des polysèmes, ces mots *farouches* qui constituent le problème majeur pour Corneille, encore plus lorsqu'ils sont répétés. L'exemple initial qui revient d'une préface à l'autre, *consolation*, est le moins spécialisé de tous : on le retrouve dans le premier tiers du XVII^e siècle sous la plume de Malherbe ou de Voiture, et il est issu de la philosophie morale, comme l'atteste la consultation des dictionnaires monolingues des deux dernières décennies du siècle. C'est davantage *consolateur* qui relève du vocabulaire spécialisé, tandis que *consolation* s'entend dans la vie quotidienne mondaine :

Consolateur, s. m. Ce mot ne se dit ordinairement qu'en termes de piété. Il veut dire celui qui console (Jésus-Christ est le consolateur des affligés. Jésus-Christ est l'Esprit consolateur. Port Royal).

Consolation, s. f. Adoucissement d'affliction, modération de douleur. Paroles civiles, honnêtes et obligeantes qu'on emploie pour consoler une personne²⁶.

Et Richelet de donner plusieurs exemples littéraires de *consolation*, tirés de lettres de Voiture, également utilisées pour le verbe, et recourt également à Scarron pour illustrer *consoler* et *consolable*. Furetière, quant à lui, invoque l'exemple de Malherbe et dissocie le domaine religieux, évoqué à l'entrée « Consolateur », du domaine mondain, sous « Consolation » :

CONSOLATEUR, s. m. Qui console. [...] Parmi les Chrétiens le S. Esprit est appelé le *Consolateur*. La Sainte Vierge est appelée dans les Litanies la *consolatrice* des affligés.

CONSOLATION, s. f. Discours qui sert à adoucir la douleur d'un affligé. Malherbe a écrit de belles *consolations* à Carithée sur la mort de son mary, à du Perier sur la mort de sa fille, à la Princesse de Conti, &c²⁷.

25 *Ibid.*, p. 907.

26 Pierre Richelet, *Dictionnaire françois, contenant les mots et les choses*, Genève, J. H. Winderhold, 1680, p. 171.

27 Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, La Haye et Rotterdam, A. et R. Leers, 1690.

Enfin, le dictionnaire de l'Académie française range les mots dans le sens inverse de celui adopté par les deux premiers : il part du moins spécialisé, le verbe *consoler*, pour aller vers le plus spécialisé, l'adjectif substantivé *consolateur* et son féminin²⁸. Corneille utilise le terme spécialisé *consolateur*, mais peu²⁹. Pourquoi est-ce alors le terme de *consolation* qui revient d'une préface à l'autre en guise de mot « farouche à la poésie », alors même qu'il est peu spécialisé et que des poètes du premier tiers du siècle l'illustrent, tels Malherbe et Voiture, aux côtés de Scarron ?

Tout d'abord, en mettant en question ce terme, Corneille critique le prosaïsme des traductions en prose dont les premières attestations mettaient en valeur *consolation* en plaçant le mot dans le titre³⁰. Ensuite, c'est la polysémie qui fait perdre au terme de sa force. La préface de 1665 sert d'éclairage à ce rejet : parmi les termes consacrés, ce sont ceux qui ont été polis, popularisés au point de devenir *grossiers* qui font l'objet d'un opprobre de la part de Corneille : « ils sont devenus populaires à force d'être dans la bouche de tout le monde³¹ ». Corneille ne cherche pas non plus à leur redonner du sens, à les remotiver, alors même qu'il avait mis l'accent sur la dimension sémantique dans sa préface de 1651³². Lorsqu'il emploie l'adjectif *véritable* dans l'acception réflexive du terme, par exemple au titre des chapitres 6, 16, 19, 25 du troisième livre à propos de la *véritable paix*, de la *véritable patience*, du *véritable amour* ou des *véritables consolations*, ce n'est pas à son initiative ; il suit le texte latin et se contente de traduire *verus*, *a*, *um* par *véritable*. De la sorte, ce n'est plus une question d'exactitude, mais une affaire de dignité, qui préoccupe Corneille.

28 « CONSOLER [...] Soulager, adoucir, diminuer l'affliction, la douleur d'une personne, soit par discours, soit par quelque autre soin qui luy soit agreable. *Consoler les affligez, les malades, consoler par lettres, consoler par visites &c.* [...] CONSOLATION, s. f. v. Soulagement que l'on donne à l'affliction, à la douleur, au desplaisir de quelqu'un. [...] Il se dit aussi quelquefois de la chose, ou de la personne qui console. *La Philosophie est sa consolation [...] Dieu est toute sa consolation.* CONSOLATEUR, s. m. v. Celuy qui apporte de la consolation. *Dieu est le consolateur de nos âmes [...].* L'Eglise appelle le saint Esprit *Le consolateur, l'Esprit consolateur.* CONSOLATRICE, s. f. Qui console. *La sainte Vierge est la Consolatrice des affligez* » (Académie Française, *Dictionnaire de l'Académie Française*, Paris, J.-B. Coignard, 1694, p. 236-237).

29 Corneille, *L'Imitation*, III, 21, p. 980, et IV, 2, p. 1027.

30 *Éternelle consolation*, Lyon, J. Dupré, 1490 ; *Internelle consolation*, Paris, A. Girault, P. Leber, 1529.

31 Corneille, *L'Imitation*, p. 910.

32 À propos de *consolation*, le mot « de joie et celui de *douceur* que je lui substitue ne disent pas tout ce qu'il veut dire ; et à moins que l'indulgence du lecteur supplée ce qui leur manque, il ne concevra pas la pensée de l'auteur dans toute son étendue » (*ibid.*, p. 907).

Rendre leur grandeur aux termes consacrés polysémiques

Le statut des mots compte plus pour Corneille que leur sens, ce qui l'amène à adopter une manière d'écrire différente des autres traducteurs et paraphrastes en vers de *L'Imitatio*. La question de la perspective stylistique est d'autant plus légitime que dans ses discours préfaciels, Corneille évoque le problème de la répétition avant même d'aborder celui des « mots farouches pour la poésie ». Ce souci le distingue car, de manière générale, les traducteurs de *l'Imitatio Christi*, en prose comme en vers, ne voient aucun inconvénient à répéter des mots de sens plein, ni même des mots consacrés.

Prenons l'exemple du début du livre II chapitre 9. Desmarets traduit le terme consacré polysémique *consolatio* par *douceur*, dans trois vers successifs :

*Non est grave, humanum contemnere solatium, cum adest divinum. Magnum est, & valde magnum, tam humano, quam divino posse carere solatio ; & pro honore Dei libenter exilium cordis velle sustinere : & in nullo seipsum quaerere, ned ad proprium meritum respicere*³³.

Des humaines **douceurs** le mépris vient sans peine,
 Quand on gousté au dedans la divine **douceur**.
 Perdre toute **douceur**, la divine & l'humaine,
 C'est là qu'est le merite, & la force du cœur³⁴.

Le mot, répété, est aussi valorisé par son emplacement : il est placé à une borne métrique (à la césure ou en fin de vers). Dans sa traduction, Tixier pratique à la fois la répétition et la variation de la parasyonymie :

Quoy qu'il soit important, il n'est pas difficile
 De sçavoir mespriser **tous les foibles secours**,
 Que donnent les mortels, voire il est tres facile,
 Pourveu que nous ayons le divin tous les jours.

Mais se voir privé de **l'humaine assistance**,
 Et du **divin secours**, c'est un estrange fait,
 Et souffrir de son cœur l'exil en patience
 Sans se considérer, c'est estre bien parfait³⁵.

Corneille est plus réticent à répéter les mots de sens plein, et encore plus à les faire se succéder l'un l'autre :

33 *De Imitatione Christi* 1640, p. 148.

34 Desmarets de Saint-Sorlin 1662, p. 64.

35 Tixier 1653, p. 93.

Notre âme néglige sans peine
 La **consolation humaine**,
 Quand **la divine** la remplit :
 Une sainte fierté dans ce dédain nous jette,
 Et la parfaite joie aisément établit
 L'heureux mépris de l'imparfaite.

Mais du côté de Dieu demeurer sans **douceur**,
 Quand nous foulons aux pieds **toute celle du monde**,
 Accepter pour sa gloire une langueur profonde,
 Un exil où lui-même il abîme le cœur,
 Ne nous chercher en rien alors que tout nous quitte,
 Ne vouloir rien qui plaise alors que tout déplaît,
 N'envoyer ni désirs vers le propre intérêt,
 Ni regards échappés vers le propre mérite :
 C'est un effort si grand, qu'il se faut élever
 Au-dessus de tout l'homme avant que l'entreprendre³⁶.

Il privilégie l'économie de l'incomplétude référentielle dans l'anaphore *celle du monde* et dans l'ellipse de *la divine*. Ou encore, il pratique l'*amplificatio rerum*, le mouvement de la pensée, ce qui va dans le sens de l'expression de son impuissance à chercher l'équivalence terme à terme et à rechercher la place du mot dans la phrase. Corneille ne donne pas la priorité aux synonymes, à la différence de Racine qui, se heurtant plus tard au problème de la traduction liturgique, ira « chercher des équivalences lexicales [...] non sans effet de majoration par rapport au texte initial³⁷ ». Répéter le mot ou lui trouver des synonymes, pour Corneille, c'est édulcorer le mot, lui faire perdre de la substance, *a fortiori* lorsqu'il s'agit d'un terme consacré.

La singularité cornélienne se vérifie dans la manière de traduire la répétition de *humilis*, autre terme consacré polysémique. En latin médiéval, dans le livre II, chapitre 2, la figure dérivative voit l'occurrence verbale *humiliat* céder la place à six occurrences du substantif *humilis* :

2. *Quando homo pro defectibus suis se humiliat, tunc faciliter alios placat, & leviter satisfacit sibi irascentibus. Humilem Deus protegit, & liberat : humilem diligit, &*

36 Corneille, *L'Imitation*, p. 948.

37 « Quel défi à relever, pour le poète ou le chrétien, que de contempler sans cesse une même réalité si abstraite, et donc de répéter sans se répéter, en reprenant chaque jour le même schéma méditatif que celui de la veille ! », Christian Belin, « Racine et la liturgie des heures », *Racine poète*, Bénédicte Louvat et Dominique Moncond'huy, eds., La Licorne, Poitiers, 1999, p. 93-102, ici p. 94.

*consolatur : humili homini se inclinat : humili largitur gratiam magnam, & post ejus depressionem levat ad gloriam. Humili sua secreta revelat, & ad se dulciter trahit, & invitat. Humilis accepta confusione satis bene est in pace : quia stat in Deo, et non in mundo*³⁸.

Desmarets pratique de nouveau la répétition, conformément au style de l'original latin :

Lors que pour ses defauts un homme **s'humilie**,
 D'autrui facilement il dompte le courroux.
 Dieu protege **tout cœur qui sous les autres plie**.
 Il l'ayme, il le console, **à tout humble** il est doux.

À l'humble il fait toûjours quelque grace nouvelle ;
 Il sait du plus bas lieu le placer hautement.
À l'humble volontiers ses secrets il revele ;
 Et l'appellant à soy, l'attire doucement³⁹.

Tixier essaie une nouvelle fois de varier les termes à l'intérieur de la même famille de mots, entre *humilié*, *humble* et *humilité* :

Quand **l'homme humilié** de sa propre misere,
 Confesse ses deffauts, ils luy servent d'appuy,
 Cet adveu qu'il en fait appaise la colere
 De ceux que ses deffauts irritoient contre luy.
 Dieu delivre & deffend **l'humble** dans sa disgrace,
Le cherit, le console & s'abbaisse icy bas,
Luy donne abondamment son amour & sa grace,
 Puis apres il l'eslève à ses divins appas.
 Luy qui connoit le cœur et **l'ame débonnaire**,
 Estime tant **ce cœur remply d'humilité**
 Qu'il le fait de tous ses secrets depositaire,
 Puis l'invite & l'attire à sa felicité⁴⁰.

Corneille, quant à lui, ne cherche pas à reproduire la répétition, même sous la forme de la figure dérivative ; il généralise l'incomplétude référentielle de l'anaphore, en n'employant qu'une fois le mot de sens plein *l'humble* et six fois le pronom personnel de rang 3 :

38 *De Imitatione Christi* 1640, p. 125-126.

39 Desmarets de Saint-Sorlin 1662, p. 55.

40 Tixier 1653, p. 78.

L'humble seul vit comme il faut vivre ;
 Dieu **le** protège et **le** délivre ;
 Il l'aime et **le** console à chaque événement ;
 Il descend jusqu'à nous pour lui montrer ses traces ;
 Il **le** comble de grâces,
 Et l'élève à la gloire après l'abaissement⁴¹.

Mentionné une seule fois, et rappelé ensuite par le mécanisme de l'anaphore référentielle, le mot devient rare, et conserve ainsi sa densité de mot consacré. La rareté remplace le figement. Pour le reste, Corneille utilise d'ailleurs presque plus d'expressions consacrées que Desmarets, telles que *comble de grâces*, et en construction absolue, *délivre* (là où Desmarets précise le complément d'objet indirect : « le délivrer de trouble et de mépris⁴² »), et préfère *gloire* au mondain *divins appas* adopté par Desmarets.

En veillant à préserver la rareté du mot, Corneille se heurte à la répétition de l'original médiéval, mais trouve des solutions pour l'éviter. Le livre IV l'embarrasse par la fréquence non seulement des mots mais aussi de l'idée *dire la messe* et *communier*. Nous nous contenterons ici d'examiner la manière de traduire le mot. Pour traduire (*sacra*) *communio*, Corneille opte pour la recherche d'équivalences lexicales, entre synonymie – tantôt « ce banquet » tantôt « ce festin sacré » (IV, 10), méronymie (*invitas ad communionem* est rendu par « tu l'appelles à ta table » IV, 1), mais aussi hyperonymie interprétative en IV 10 (« ce grand remède », « ce gage d'amour », « un mystère », « un bien que t'offre mont Église », « un tel bien »). Cependant, ne nous y trompons pas : dans ce cas, plus encore que la recherche d'équivalences lexicales, ce sont les ressources de l'implicite apportées par le déterminant démonstratif et l'article indéfini qui sont adoptées. Le déterminant démonstratif conjugue le phénomène d'anaphore référentielle, l'euphémisme et la connivence avec le lecteur qui doit partager le sens du sacré avec le paraphraste pour identifier le référent.

Pour confirmer cette perspective, examinons le cas de *dire la messe*. Corneille emploie cette locution pour traduire *missa*, mais dans sa préface, c'est davantage à la traduction de *celebro* qu'il fait allusion lorsqu'il donne l'exemple de la locution verbale, car le verbe *celebrare* est beaucoup plus fréquent dans le livre IV (19 occurrences) que ne l'est le substantif *missa* (4 occurrences). Pour *celebro*, Corneille n'utilise la périphrase « dire la messe » qu'une fois⁴³. Il se contente de la construction absolue du décalque latinisant (« Alors que je célèbre ou que

41 Corneille, *L'Imitation*, p. 942.

42 Desmarets de Saint-Sorlin 1662, p. 55.

43 Corneille, *L'Imitation*, IV, 7, p. 1033.

je communique⁴⁴ », « quand il célèbre⁴⁵ ») ou à l'inverse, refuse de le traduire (*ad celebrandum bene dispositus*). Il privilégie la tournure métonymique qui suppose la capacité du lecteur à extrapoler : « lorsque ta propre main offre cette victime⁴⁶ » – le verbe *offrir* revient à plusieurs reprises (IV, 1, 7) – « tenir en tes mains⁴⁷ » (pour *celebrandi*), « monte à mon autel⁴⁸ », « sacrifice⁴⁹ ».

Pour résumer la manière de traduire *communio* et *celebro*, Corneille accorde une grande place à l'implicite, soit à travers la métonymie, qui dévoile une partie seulement du référent, soit à travers l'anaphore référentielle et la construction absolue qui mobilisent la compétence du lecteur.

Dans *L'Imitation de Jésus-Christ*, paraît toute la singularité linguistique de Corneille et tout son élitisme : un poète qui n'est pas satisfait de l'état de langue atteint en France dans les années 1650-1660, qui ne croit pas à la synonymie, non seulement pour des raisons sémantiques d'inexactitude indépassable, mais aussi pour des raisons de dignité. L'attitude que Corneille réserve aux carences lexicales du français qu'il repère dans ses préfaces entre 1651 et 1665 n'est pas celle d'un Ronsard ou de Port-Royal : il ne propose pas de nouvelles lexies, et n'envisage pas de baptiser de nouveaux mots français pour les consacrer. Il n'est pas pour autant devenu classique, car il accueille volontiers les mots spécialisés qui ne font pourtant pas partie du bon usage aux yeux des puristes et des remarqueurs, à l'égal des régionalismes, néologismes et mots populaires. Par ailleurs, contrairement à ce que la *copia* de sa mise en français laisserait croire, Corneille n'écrit pas une paraphrase mondaine. En particulier, il maintient les mots consacrés tant qu'ils ne sont pas susceptibles d'une lecture mondaine qui viendrait édulcorer ces termes. Ni les latinismes ni les polysèmes ne conviennent à Corneille. Plus qu'au bon usage, il se montre sensible au bel usage, décidément irrégulier et élitiste, celui qui accepte les termes spécialisés et rejette la fadeur. L'élitisme ne signifie pas un mépris ou un déni du public, bien au contraire, et le fait que Corneille ait publié en plusieurs étapes témoigne de son souci de recueillir des avis favorables avant de poursuivre sa publication : il réclame un lecteur compétent et actif. Il propose de raréfier les mots consacrés et de cultiver l'implicite pour rendre ces mots à leur grandeur. Diamétralement opposée à celle de Port-Royal, sa solution à la crise des mots consacrés est esthétique plus

44 *Ibid.*, IV, 3, p. 1029.

45 *Ibid.*, IV, 5, p. 1032.

46 *Ibid.*, IV, 2, p. 1028.

47 *Ibid.*, IV, 5, p. 1031.

48 *Ibid.*, IV, 10, p. 1037.

49 *Ibid.*, IV, 10, p. 1037 et IV, 13, p. 1041.

qu'idéologique, et dans sa dimension esthétique, plus sensible à la volumétrie qu'au tissu sonore, à la différence de Desmarests de Saint-Sorlin ou de Racine.

Bibliographie

Sources

[Anonyme]. *Éternelle consolation*, Lyon, J. Dupré, 1490.

[Anonyme]. *Internelle consolation*, Paris, A. Girault, P. Leber, 1529.

[A Kempis ou Gerson]. *De Imitatione Christi libri IV*, éd. H. Rosweyde, *Parisiis anno MDCXL e Typographia regia* [1640].

Dictionnaire de l'Académie Française, Paris, J.-B. Coignard, 1694.

Chifflet, Philippe, *L'Imitation de Jésus Christ, par Thomas a Kempis chanoine régulier, Traduite exactement du Latin en François*, 3^e édition revue, Anvers, Officine Plantin, 1645.

Colletet, Guillaume, *Le Parnasse françois ou l'Escole des Muses*, Paris, Ch. de Sercy, 1664.

Corneille, Pierre, *L'Imitation de Jésus-Christ*, dans *Œuvres complètes*, éd. André Stegmann, Paris, Seuil, 1963.

Desmarests de Saint-Sorlin, Jean, *L'Imitation de Jésus-Christ traduite en vers* [1654], Paris, É. Loyson, 1662.

Godeau, Antoine, *Paraphrase des Pseaumes de David*, Paris, Vve A. Camusat et P. Le Petit, 1648.

Furetière, Antoine, *Dictionnaire universel*, La Haye et Rotterdam, A. et R. Leers, 1690.

La Mennais, Félicité de, *L'Imitation de Jésus-Christ*, Paris, Librairie classique élémentaire, 1824.

Lancelot, Claude, « Brève instruction sur les regles de la poésie française », dans *Quatre Traitez de poësies, latines, françoise, italienne, et espagnole*, Paris, P. Le Petit, 1663.

Lemaître de Sacy, Isaac-Louis, *De l'Imitation de Jésus-Christ. Traduction nouvelle, par le sieur de Beuil, prieur de Saint Val*, Paris, Ch. Savreux, 1662.

Marillac, Michel de. *IV Livres de l'Imitation de Jesus-Christ, qu'aucuns attribuent à Jessen, d'autres à Gerson, & d'autres à Thomas a Kempis, fidèlement traduits*, Paris, R. Thierry, 1621.

Mourgues, Michel. *Traité de la poésie française, Nouvelle édition*, Toulouse, Vve J. J. Boude, 1685.

Racine, Jean, *Œuvres complètes, II Prose*, éd. Raymond Picard, Paris, Gallimard, 1966.

Richelet, Pierre, *Dictionnaire françois, contenant les mots et les choses*, Genève, J. H. Widerhold, 1680.

Richelet, Pierre, *La Versification françoise ou l'art de bien faire et de bien tourner les vers*, Paris, É. Loyson, 1671.

Saint Romain, François de, *Le Calendrier des Heures surnommées à la janséniste*, Paris, s.l., 1650.

Tixier, Antoine, *L'Imitation de Jésus-Christ, traduite en vers*, Paris, N. Deveaux, 1653.

Vivien, Antoine, *III livres de L'Imitation de Jésus Christ*, Paris, C. I Calleville, 1639.

Voyer d'Argenson, René de, *Nouvelle traduction de l'Imitation de Jésus-Christ notre Seigneur. Divisé en quatre livres, composés par Thomas a Kempis chanoine régulier*, Paris, J. II Guignard, 1664.

Études

Belin, Christian, « Racine et la liturgie des heures », dans Bénédicte Louvat et Dominique Moncond'huy, éd.s., *Racine et la poésie, Racine poète, La Licorne*, Poitiers, 1999, p. 93-102.

Delaveau, Martine et Sordet, Yann dir., *Édition et diffusion de l'Imitation de Jésus-Christ (1470-1800)*, Paris, BnF- Bibliothèque Mazarine-Bibliothèque Sainte-Geneviève, 2012.

Fourquet-Gracieux, Claire, *Les Jeux de l'Esprit. Tourner les Psaumes en français (1650-1715)*, Paris, Classiques Garnier, 2020.

Gheeraert, Tony, « Sacy traducteur de *L'Imitation de Jésus-Christ* : du “barbare” au français », *Accès aux textes médiévaux de la fin du Moyen Âge au XVIII^e siècle*, Claudine Poulouin et Michèle Guéret-Laferté éd.s., Paris, Champion, 2012, p. 267-292.

Giraud, Yves éd., *Antoine Godeau : 1605-1672, de la galanterie à la sainteté*, Paris, Klincksieck, 1975.

Malquori Fondi, Giovanna, « Le Père Bouhours juge de *L'Imitation de Jésus-Christ* traduite par Louis-Isaac Le Maître de Sacy », *Teorie e pratiche della traduzione nell'ambito del movimento Port-Royaliste*, Jean-Robert Armogathe, Roger Zuber, Luigi de Nardis et alii, éd.s., Pisa, ETS, 1998, p. 159-183.

Marty-Laveaux, Charles, *De La langue de Corneille*, Paris, Hachette et C^{ie}, 1861.

Niderst, Alain, *Pierre Corneille*, Paris, Fayard, 2006.